E/CONF.39/B/29
19 Oct.1962
ORIGINAL : FRANCAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
DANS L'INTÉRÊT DES RÉGIONS PEU DÉVELOPPÉES

Point de l'ordre du jour : B. 2. 2

France

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES PAYS EN VOIE D'EXPANSION ECONOMIQUE RAPIDE

Par M. Raymond LAMBERT,
Ingénieur des Arts et Métiers
et de l'Ecole Supérieure d'Electricité de Paris,
Contrôleur général de l'Electricité de France

Les mémoires rédigés à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées sont des documents de travail. Ils sont publiés tels qu'ils ont été présentés et les assertions et opinions qu'ils contiennent sont celles de leurs auteurs.

NOTES

1. Les mémoires choisis pour être présentés en séance générale pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

2. Les mémoires choisis pour être présentés en séance spéciale pourront être obtenus à la Conférence dans l'une seulement de ces langues officielles.

3. Les résumés qui ont été rédigés pour tous les mémoires par les auteurs de ceux-ci pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

4. Préalablement à la Conférence, les mémoires et les résumés ne feront pas l'objet d'une distribution générale mais d'un tirage restreint destiné aux délégations des gouvernements et autres participants officiels. La publication et la distribution générale des actes de la Conférence s'effectueront conformément aux règles et pratiques agréées par le Comité des publications des Nations Unies.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DANS LES PAYS EN VOIE D'EXPANSION ECONOMIQUE RAPIDE

par M. RAYMOND LAMBERT, Ingénieur des Arts et Métiers
et de l'Ecole Supérieure d'Electricité de Paris
Contrôleur Général de l'Electricité de France

---

1. - CONSIDERATIONS GENERALES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT RAPIDE

a) LE CHAMP D'ACTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour éviter toute ambiguïté dans l'interprétation de notre rapport, nous croyons utile de préciser ici le sens que nous donnons à la "Formation Professionnelle" (F.P.). En effet, il nous a été donné de constater que celle-ci était parfois mal définie par rapport à ce que l'on dénomme traditionnellement "Enseignement", alors que ces deux domaines, d'ailleurs complémentaires, ont chacun leurs propres caractéristiques qu'il convient de bien distinguer. A notre avis, entrent dans le cadre de la F.P. les actions dont l'objectif est la formation ou le perfectionnement professionnel de personnes salariées de tous niveaux hiérarchiques et de toutes spécialités. L'adaptation aux postes de travail, le perfectionnement dans les Entreprises en vue de la promotion interne, l'alphabétisation ouvrière, en particulier, sont du ressort de la F.P., laquelle utilise généralement des programmes basés sur des cycles d'instruction courts. Ceci dit, nous précisons qu'il ne sera pas traité, dans ce mémoire, des problèmes qui concernent l'Enseignement proprement dit. Cela ne signifie pas, pour autant, que nous en négligions l'importance, notamment pour ce qui a trait à la coordination indispensable des activités de formation développées dans chacun des deux secteurs (voir 2-b).

b) LES OBJECTIFS ET L'ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

De l'avis général, la F.P. constitue dans les pays considérés un facteur particulièrement important du progrès économique et social. Elle doit donc s'y développer avec ampleur, dynamisme et efficacité, car, est-il besoin de le rappeler, la base essentielle de l'expansion d'un pays réside dans l'utilisation maximum de ses ressources naturelles inemployées, et plus spécialement de ses ressources humaines.

Les nombreuses constatations qu'il nous a été possible de faire depuis cinq années dans des pays d'Afrique, d'Amérique latine, du Proche-Orient

et d'Extrême-Orient, nous conduisent à formuler les opinions et recommandations suivantes en matière de F.P. :

i) Ampleur de la F.P. - Il est notoire que tous les pays en expansion rapide ont un besoin urgent d'ouvriers, de cadres de maîtrise, de techniciens, aussi bien que d'ingénieurs de réalisation. En outre, on constate généralement que, faute de main d'oeuvre qualifiée au niveau exécution et aux échelons intermédiaires, les cadres de ces pays, notamment les ingénieurs, sont contraints d'assurer des tâches qui ne sont pas de leur ressort et pour lesquelles ils n'ont pas été formés. Ceci est particulièrement déplorable si l'on considère, d'une part que le nombre des cadres est, par lui-même notoirement insuffisant, d'autre part que les jeunes ingénieurs issus de l'Enseignement Supérieur sont souvent peu préparés, techniquement et psychologiquement, à affronter les problèmes de production qui demeurent fondamentaux dans les pays en expansion rapide. Nous estimons, en conséquence que lorsqu'on décide d'engager une action de F.P. dans un secteur déterminé, il convient d'y englober toutes les couches hiérarchiques, sans exception, du manoeuvre à l'ingénieur. Nous pouvons donner des exemples de telles actions organisées en Amérique latine en liaison avec des Universités ou des Organismes officiels jouant un rôle national en matière d'enseignement (voir 2-b).

La rapidité et l'étendue des actions de F.P. développées dans un secteur donné constituent, par ailleurs, des facteurs déterminants de leur réussite. Il est donc nécessaire de prévoir des cycles d'une durée aussi réduite que possible et qui soient susceptibles de toucher un nombre important de personnes sans que la qualité de l'enseignement doive en souffrir. La mise en oeuvre d'un tel programme est évidemment conditionnée, dans sa phase initiale, par la formation de formateurs qui assurent ensuite la multiplication des actions en instruisant, à leur tour, des moniteurs.

Nous pensons également que dans une famille professionnelle déterminée, la formation et le perfectionnement doivent être diffusés verticalement à partir des couches inférieures de la hiérarchie. C'est au travers de ces actions que s'opère la sélection progressive des éléments les plus doués et les plus méritants et que se trouve assurée rapidement la promotion de la main d'oeuvre nationale.

Enfin, on doit s'efforcer dans chaque Entreprise d'assurer en priorité le perfectionnement des adultes déjà engagés par rapport à la formation des nouveaux embauchés.

ii) Alphabétisation ouvrière - A la base de la pyramide hiérarchique il est parfois nécessaire d'organiser une "alphabétisation ouvrière" très largement ouverte aux manoeuvres et aux ouvriers n'ayant reçu qu'une instruction de base rudimentaire ou même analphabètes. Une synchronisation méthodique de l'alphabétisation littéraire et de l'apprentissage d'un métier est alors vivement conseillée. Nous avons pu constater les résultats bienfaisants de l'application d'une telle méthode, sur les plans professionnel et social, à des travailleurs pourvus d'excellentes aptitudes qui avaient coutume d'évoluer journellement dans l'ignorance et dans la routine.

iii) Formation d'ouvriers qualifiés - A ce niveau, nous préconisons la définition, par famille professionnelle, d'une "plate-forme de base de formation" très polyvalente. Ce n'est qu'après l'acquisition de ces connais-

sances que l'enseignement spécialisé est dispensé en fonction des aptitudes particulières constatées.

iv) Formation de l'encadrement moyen - Nous avons déjà évoqué l'erreur qui consiste à former des cadres, si qualifiés soient-ils, des ingénieurs en particulier, sans en même temps mettre en place les spécialistes appelés à prolonger leur action. Il est primordial, en particulier, de former également l'encadrement de contact dont les pays en expansion ont un si grand besoin : chefs d'équipes, contremaîtres d'usines et de chantiers, petits cadres administratifs et commerciaux etc ... Dans ce domaine, on doit se préoccuper avec la même intensité de la formation technique et de la formation caractérielle et avoir à l'esprit que les changements de structures se réalisent par les hommes et que, par conséquent, ceux-ci doivent être en mesure de les promouvoir et de s'y adapter. Il s'ensuit que la formation aux problèmes de gestion, d'organisation, de relations de travail et de commandement ne peut en aucun cas être négligée.

Enfin, une place importante est à prévoir pour la formation des techniciens moyens et des assistants d'ingénieurs dont le rôle, en matière d'études et de recherches notamment, nous semble fondamental.

v) Perfectionnement technologique des cadres techniques - On note souvent, dans les pays peu développés, l'existence d'une élite de gens instruits dans les disciplines littéraires et juridiques, alors que les cadres techniques font presque totalement défaut. Généralement, les scientifiques sont d'ailleurs plutôt des universitaires que des ingénieurs industriels et s'intéressent assez peu aux problèmes de production. Depuis quelques années, nous avons heureusement constaté l'amorçage, dans certains pays, d'un fort courant en faveur d'une formation technologique plus poussée des futurs cadres de l'économie. Nous croyons qu'il est convenable d'encourager cette tendance et nous pensons que les jeunes ingénieurs issus de l'Enseignement Supérieur tireraient grand profit de cours de technologie spécialisée, et même de séances de travaux pratiques, qui seraient organisés à leur intention dans le cadre de la F.P. Leurs possibilités d'accéder rapidement à des postes de responsabilité s'en trouveraient, sans aucun doute, très sérieusement accrues.

Sur un plan plus général, nous estimons qu'il convient également de favoriser la réalisation de projets conçus dans certains pays tendant à grouper, dans une même Université technique, des enseignements visant tous les niveaux de la hiérarchie, de l'ouvrier à l'ingénieur. Cette formule présente par ailleurs l'avantage d'être très économique, en ce qui concerne notamment l'utilisation des équipements pédagogiques.

c) LES PROBLEMES QUE POSE GENERALEMENT LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR LES PLANS PEDAGOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Nous avons déjà dit que la F.P., dans les pays en expansion rapide, devait être dynamique, efficace, massive et de qualité. A ces facteurs, nous en ajouterons un autre qui n'est pas moins important : l'humanisme qui doit imprégner toute action de F.P., qu'il s'agisse en particulier de l'alphabétisation ouvrière ou de la promotion interne des travailleurs au sein des Entreprises. Mais comment atteindre les objectifs fixés avec le maximum de rendement et de sécurité, dans un monde où les techniques matérielles évoluent sans cesse ? Selon nous, le problème fondamental qui se pose est celui des programmes et sur-

tout des méthodes et des moyens pédagogiques à appliquer : de la nature et de la qualité des solutions choisies dépend le succès ou l'échec de l'action engagée.

i) Méthodes et programmes - Il est nécessaire de découvrir et de mettre en oeuvre, dans le minimum de temps, des techniques pédagogiques susceptibles d'adapter le maximum de connaissances à toutes les formes d'intelligences, de sensibilités et de caractères. La promotion des adultes, par exemple, exige la mise en pratique de moyens et de processus nouveaux adaptés, dans chaque pays, au type humain existant. Nous pensons qu'il convient, dans ce domaine, de rejeter les systèmes et les méthodes d'enseignement utilisés dans les pays fortement industrialisés qui s'appliquent généralement à des personnes ayant déjà bénéficié d'un acquis de culture générale important (8 à 10 années de scolarisation) et qui sont pourvues d'un pouvoir d'adaptation relativement élevé résultant d'une certaine "imprégnation industrielle". En matière de programmes, nous sommes persuadé que l'évolution rapide des techniques et des méthodes de travail conduit à orienter la F.P. vers des types de formation polyvalents faisant une large place à un "enseignement de compréhension" plutôt qu'à l'acquisition systématique de quelques techniques qui seront ensuite appliquées dans la routine.

ii) Alphabétisation des adultes - L'alphabétisation ouvrière des adultes, dans les pays peu développés, constitue la condition sine qua non de la promotion interne des travailleurs de base qui sont le plus souvent illettrés. Mais il nous semble que jusqu'à présent on se soit principalement intéressé à une alphabétisation en surface, de caractère littéraire, comportant surtout des objectifs sociaux, d'ailleurs parfaitement louables. S'agissant essentiellement d'adultes, préoccupés avant tout de sortir de la condition matérielle difficile dans laquelle ils se trouvent, nous croyons qu'une telle alphabétisation n'a vraiment de chance de réussir que si elle se développe dans le cadre d'une famille professionnelle donnée et débouche immédiatement sur l'acquisition et la pratique d'un métier. La mise en oeuvre d'une pareille méthode, que nous avons d'ailleurs préconisée pour la première fois à un Séminaire organisé en 1959, à Essaouira, par le Gouvernement Marocain, nécessite l'emploi d'un matériel audio-visuel important, qu'il convient d'étudier spécialement, par famille professionnelle (voir 2-b).

iii) Formation physique professionnelle - Nous avons souvent observé que les travailleurs manuels des pays peu développés étaient très vulnérables à la fatigue physique. Sans chercher à analyser les causes de cet état de choses (climat, sous-alimentation, hygiène, etc ...) mais en nous référant à la connaissance que nous avons personnellement de ce problème, nous pensons qu'une place importante devrait être réservée, dans la F.P., à ce que nous avons appelé la "formation physique professionnelle". Cette forme d'éducation consiste, pour des spécialités professionnelles essentiellement actives, à entraîner spécialement les travailleurs, notamment les jeunes, à l'exercice des gestes fondamentaux de leur métier. La mise en oeuvre de cette formation, qui se développe parallèlement à la formation technique, est fort intéressante puisqu'elle conduit à une augmentation du degré de sécurité et du rendement des travailleurs tout en diminuant leur fatigue. Elle permet aussi une réduction importante du temps total consacré à l'enseignement des gestes physico-techniques et améliore le rendement qualitatif de l'enseignement du fait d'une plus grande réceptivité intellectuelle des intéressés.

D'intéressantes études et expériences ont été réalisées, à ce sujet, à l'Ecole Nationale de Métiers d'Electricité de France de Gurcy-le-Châtel pour la profession d'"électricien de réseaux aériens".

iv) Formation caractérielle - Nous avons déjà souligné l'importance qu'il convient de donner au facteur humain dans le développement d'une action de F.P. Aussi, la préparation aux changements de structures et surtout à l'exercice des responsabilités, notamment aux niveaux "exécution" et "encadrement moyen", doit-elle être intégrée en permanence aux programmes de F.P. Nous référant à nouveau aux importants résultats que nous avons obtenus dans les Ecoles d'Electricité de France de Gurcy et de Soissons par l'application de systèmes basés sur l'auto-discipline et l'auto-gestion qui ont maintenant largement fait leurs preuves, nous préconisons qu'une éducation analogue soit développée dans le cadre de la F.P. chaque fois que les circonstances le permettent, en commençant par les jeunes apprentis et les jeunes adultes. C'est, selon nous, le plus sûr moyen de préparer les hommes conscients et responsables dont l'économie des pays considérés a le plus grand besoin.

2. - LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT ET D'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE PRODUCTION, DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

a) OBJECTIFS

La demande d'énergie électrique se développe à une telle allure dans la plupart des pays considérés qu'elle détermine, au sein des Entreprises et Services publics d'électricité, des besoins importants et variés en personnel qualifié de tous niveaux. Parallèlement, l'utilisation industrielle, domestique et même artisanale de l'électricité, nécessite la mise en jeu d'activités spécialisées et très différenciées exigeant la formation rapide d'une main d'oeuvre de qualité. Pour ces raisons, nous considérons qu'il est fondamental, dans les pays en expansion, d'apporter le plus grand soin au développement méthodique d'un programme de F.P. portant sur les disciplines et les spécialisations qui intéressent l'électricité, l'électro-mécanique, et, le cas échéant, l'électronique industrielle.

En ce qui concerne plus spécialement la production, le transport et la distribution de l'électricité, nous avons constaté que les Entreprises et Etablissements concessionnaires ou gérants de Services publics d'électricité étaient amenés de plus en plus à assumer eux-mêmes la formation et le perfectionnement d'une grande partie de leur personnel technique. Ceci résulte, d'une part de ce que les spécialistes dont ils ont besoin n'existent pratiquement pas sur le marché du travail, d'autre part de ce que la promotion interne des meilleurs éléments du personnel d'exécution se révèle souvent comme étant la solution la plus rentable et la plus équitable pour assurer le recrutement, toujours délicat, du personnel des niveaux intermédiaires. Les actions à développer dans ce secteur viseront donc, en même temps, un double but : amélioration maximum de la qualification du personnel à tous les échelons et sélection des meilleurs agents en vue de leur promotion à des postes de niveau supérieur.

Nous pensons, par ailleurs, que les programmes à mettre en oeuvre doivent être orientés vers les principaux objectifs suivants : Formation et perfectionnement des ouvriers, chefs d'équipes et contremaîtres nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des centrales électriques (hydrauliques, thermiques-vapeur, thermiques-diesel), des réseaux de distribution et des lignes de transport - Formation et perfectionnement de techniciens moyens : assistants d'ingénieurs, auxiliaires techniques, agents de contrôle, surveillants de travaux, etc ... - Formation spécialisée et perfectionnement des employés et des cadres moyens administratifs, comptables et commerciaux - Perfectionnement technologique spécialisé des jeunes ingénieurs.

b) CARACTERISTIQUES GENERALES DES CENTRES CREES AVEC LE CONCOURS DE LA FRANCE (COOPERATION TECHNIQUE ET ELECTRICITE DE FRANCE) DANS DES PAYS D'AFRIQUE ET D'AMERIQUE LATINE

i) Organisation - A la demande de certains pays d'Afrique et d'Amérique latine, les Services de Coopération Technique du Gouvernement français développent depuis 1957, en accord avec l'Electricité de France, un programme de coopération axé sur la F.P. dans les branches de l'électricité et de l'électro-mécanique. Parallèlement, l'E.D.F. accentue l'aide technique qu'elle apporte aux Sociétés d'Economie mixte situées en Territoire étranger en l'étendant massivement à la formation de leur personnel autochtone. Toutes ces actions s'appuient sur les réalisations les plus typiques de l'Ecole Nationale de Métiers de Gurcy-le-Châtel, et plus spécialement sur les méthodes pédagogiques originales mises au point et appliquées avec succès par cet Etablissement pour la formation des jeunes ouvriers et techniciens, le perfectionnement ou la conversion des adultes et dans la promotion ouvrière.

Le fonctionnement des Etablissements ainsi créés est défini par les Pays intéressés eux-mêmes, en fonction des objectifs visés. Certains Etablissements, les plus nombreux, ont essentiellement le caractère de "Centres de documentation pédagogique" et sont destinés, d'une part à faire connaître et à diffuser les méthodes et moyens pédagogiques préconisés pour la F.P. du personnel des Industries électriques, d'autre part à former les futurs formateurs des Entreprises et étudier leurs plans de formation et les moyens correspondants à mettre en oeuvre. D'autres Etablissements, tout en jouant le rôle qui vient d'être défini, assurent directement le perfectionnement d'ouvriers qualifiés et la formation de cadres de maîtrise. Ce sont de véritables "Centres de formation et de perfectionnement"..

Les modalités d'organisation de ces Centres font l'objet de Conventions passées avec les Autorités locales qui en formulent le désir. Participent généralement à ces Accords : d'une part, une ou plusieurs Entreprises publiques, privées ou para-publiques de production et de distribution d'électricité pour ce qui est relatif à la formation spécialisée; d'autre part, un Organisme officiel chargé sur un plan national des problèmes de F.P. pour ce qui concerne l'enseignement de base. Dans certains cas, des Facultés ou des Ecoles d'Ingénieurs collaborent également au fonctionnement des Centres en vue de l'utilisation de certains de leurs moyens pédagogiques et surtout pour la formation technologique et pratique de leurs étudiants.

Le processus généralement suivi pour le lancement des actions évoquées comporte essentiellement : la formation pédagogique à l'Ecole E.D.F. de Gurcy-le-Châtel des ingénieurs et techniciens désignés par les pays intéres-

sés en vue de leur donner un rôle dans le domaine de la F.P. - l'étude en commun, dans cette Ecole, des programmes et des méthodes qui seront appliqués - la mise au point et la construction du matériel d'enseignement (aides audio-visuelles, en particulier) constituant l'équipement de base des Centres, ainsi que la préparation et la traduction des documents pédagogiques correspondants - l'envoi dans les pays intéressés d'un ou deux instructeurs français, pendant une durée limitée à 2 ans environ, qui doivent assurer le démarrage rapide des Centres en collaboration avec les Techniciens venus au préalable à Gurcy, qui sont appelés eux-mêmes à prendre complètement en charge la direction et le fonctionnement des Etablissements.

ii) Plans et programmes de formation appliqués - A la demande des Entreprises intéressées, l'activité des Centres s'est jusqu'à présent développée suivant un plan comportant essentiellement deux Cycles principaux de formation ou de perfectionnement : le 1er cycle dénommé "plate-forme de base des métiers de l'électro-mécanique", d'une durée d'environ 300 heures effectives est consacré à l'enseignement de base polyvalent alors que le 2ème cycle est un enseignement de spécialité d'une durée de 200 à 350 heures pour les métiers d'"électricien de réseaux", d'"électro-mécanicien de centrale" (hydraulique, thermique vapeur ou diesel) ou d'"électro-mécanicien de centrale diesel isolée et de réseaux".

Dans la plupart des Centres, ces deux cycles sont précédés d'un cycle d'"alphabétisation ouvrière et d'initiation technique", d'une durée variant entre 50 et 150 heures, destiné aux adultes analphabètes ou presque, pourvus ou non d'une qualification professionnelle. Enfin, le 2ème cycle est généralement prolongé par un cycle de formation ou de perfectionnement spécialisé au niveau "chef d'équipe" (durée : 80 heures) ou au niveau "chef de secteur" et "contremaître" (durée : 240 heures) pour des agents sélectionnés au cours des cycles précédents.

iii) Processus pédagogiques et techniques audio-visuelles utilisés

a. Formation et perfectionnement des ouvriers et agents de maîtrise - Comme à l'Ecole de Gurcy la formation dispensée est dictée par la nature des différentes fonctions qu'auront à assurer les stagiaires, jeunes ou adultes. Les enseignements pratique et théorique sont intimement liés et mettent en jeu un important matériel d'expériences, des films, maquettes, etc ... spécialement étudiés ; ils font appel aux aptitudes plus qu'aux connaissances acquises.

L'équipement des Centres permet aussi d'assurer le perfectionnement du personnel sur le lieu même du travail par l'emploi méthodique d'un matériel très complet conçu spécialement pour être transporté dans les Centrales et les Centres de distribution. Les instructeurs sont les ingénieurs et les techniciens d'exploitation intéressés qui, au préalable, ont reçu dans les Centres l'initiation pédagogique nécessaire. Le grand succès de ce type de perfectionnement mérite d'être souligné.

b. Alphabétisation ouvrière et initiation technique - Les objectifs de l'action entreprise par les Centres dans ce domaine sont les suivants : Motiver l'alphabétisation en l'associant à l'apprentissage du métier - Enseigner le vocabulaire technique de base (prononciation, lecture,

écriture) - Entraîner à l'usage du vocabulaire technique en associant les mots qui le composent aux réalités et aux phénomènes qu'ils représentent - Déceler les aptitudes permettant l'orientation des meilleurs éléments vers une formation d'un niveau plus élevé (ouvrier qualifié ou cadre de maîtrise).

L'équipement de la plupart des Centres qui ont été créés comprend le matériel et les documents nécessaires à l'application de la méthode dans les Industries électriques.

c) LOCALISATION DES ETABLISSEMENTS

Les 23 Centres et Instituts en fonctionnement (ou sur le point de l'être) sont implantés dans les Pays suivants : Tunisie (Tunis), Maroc (Casablanca), Cameroun (Douala et Edéa), Côte d'Ivoire (Abidjan), Mexique (Mexico), Brésil (Belo-Horizonte - Salvador - Porto Alegre - Campinas et Paulo Afonso), République Argentine (Buenos-Aires et Rosario), Vénézuela (Caracas - Valencia - Puerto la Cruz et San Felix), Equateur (Quito), Pérou (Lima), Uruguay (Montevideo), Colombie (Bogota et Cali), Bolivie (La Paz).

Par ailleurs, 18 nouveaux Centres intéressant des Pays d'Amérique latine, d'Afrique, du Proche-Orient et d'Extrême-Orient sont actuellement en projet.

---

555 F - Oct. 1962 - 1,000